

Les fermes aquacoles marines et continentales : enjeux et conditions d'un développement durable réussi

Déclaration des groupes de l'UNAF et des Associations

L'avis dessine le cadre d'un nouvel élan pour la filière aquacole en permettant le développement d'une politique intégrée pour l'aquaculture. Il faut tout à la fois promouvoir ses produits, souvent mal connus et développer des produits sains, en respectant l'environnement. Son avenir dépend aussi de la mise en place d'outils d'accompagnement, notamment au travers de la recherche et de financements. Cet élan est nécessaire puisque 80 % des produits aquacoles sont importés, aggravant le déficit commercial et faisant peser sur les consommateurs une incertitude sur la qualité de ce qu'ils mangent.

Trois points ont particulièrement retenu l'attention des groupes UNAF et Associations portant respectivement sur la sensibilisation des consommateurs, sur la pisciculture comme vecteur d'aménagement du territoire et sur la spiruline.

Le développement de l'aquaculture en France nécessite une sensibilisation appuyée par des actions de communication pour mieux faire connaître ce secteur et la qualité de ses produits. Cela passe aussi par une information complète et compréhensible pour les consommateurs. L'étiquetage indiquant l'origine des produits aquacoles doit être rendu obligatoire et les conseils des artisans poissonniers généralisés.

Les deux groupes tiennent à mettre l'accent sur la pisciculture dans le parc naturel régional de la Brenne. La pisciculture ne se réduit pas à un secteur marchand mais elle induit aussi un mode de vie qui structure tout le parc ainsi doté d'une forte identité. L'avis souligne à juste titre ses potentialités en termes d'aménagement des territoires, de développement touristique, d'industries de transformation et de commercialisation. La politique aquacole doit mieux intégrer ce caractère multidimensionnel de la pisciculture, les activités de l'aval faisant vivre de nombreuses familles en favorisant l'émergence de réelles filières d'activité organisées. De la même façon, les deux groupes notent l'importance de la gouvernance multiacteurs du plan stratégique de développement de la pisciculture marine. Sa mise en œuvre rapide doit s'appuyer sur tous les acteurs de la filière et les associations afin de permettre l'implantation de nouvelles exploitations.

Enfin, l'avis attire notre attention sur les différentes ressources de l'aquaculture, notamment celles à vocation de santé. Depuis 1974, l'ONU soutient le développement de la spiruline en tant que « meilleure nourriture du futur ». La spiruline est dotée de nombreuses vertus nutritionnelles et de santé et semble être une des réponses pour nourrir de façon saine et équilibrée les 9 milliards d'habitants que devrait compter notre planète à l'horizon 2050. En France, sa culture ouvre aussi des

perspectives pour le maintien et le développement de petites exploitations locales et familiales, sources d'activités en milieu rural.

Le groupe de l'UNAF et le groupe des associations ont voté l'avis.